



ÉDITORIAL – ENFIN LES VACANCES

MARISE ANDRÉ



J'écris ceci fin mai avec des températures de juillet-août et je vous souhaite qu'elles soient pareillement agréables durant vos vacances !

« Vacances » est dérivé de « vacant », en latin « vacare » : « être vide ». Il s'est d'abord appliqué aux postes de pouvoir, ensuite aux tribunaux, puis aux élèves qu'on libérait des études et enfin aux périodes de temps libre de travail octroyées aux ouvriers et employés. Le sens s'est modifié et a entre autres signifié « oisif ». Les contraires signalés par le Petit Robert sont : « Rentrée. Occupation, travail ». Le sens et la réalité actuels, « pas de travail mais avec salaire », ont été conquis par des luttes sociales souvent dures et longues dès la fin du 19^{ème} siècle et encore longtemps au 20^{ème}.

Alors, ne rien faire durant ces quelques trop courtes semaines ? Mais bon, « ne rien faire », est-ce possible ? Même

rêver, penser, contempler, calculer, grimacer, s'énerver, c'est faire quelque chose. Sans parler de marcher, lire, écouter de la musique ou en jouer, ou chanter, danser, échanger... se sentir heureux ou malheureux aussi.

Qu'elles soient entreprises à pied, à vélo, à cheval, en bateau, en voiture ou par avion, ici ou là-bas, avec vos aimés, amis, copains, ou seul(e), avec vos rencontres et avec vous-même d'abord, je vous souhaite de BELLES VACANCES pleines de découvertes et de ressentis nourrissants.

Dans ce numéro, on vous parle de la Broye, du Wave trophy, de deux sœurs enseignantes, du 1^{er} mai, du garage Gambin, du Rotary Club et de Charly Cottet, le fameux peintre né ici dont beaucoup d'œuvres sont visibles dans la région, notamment dans le nouveau bâtiment du Châtelet récemment inauguré. Bonne lecture.



ASSEMBLÉE COMMUNALE - 1^{ER} MAI 2017 À 20H00

LUCIEN MOGNETTI



Le législatif communal s'est réuni à la salle polyvalente de notre école avec notamment à l'ordre du jour les comptes de l'année écoulée, ainsi que le nouveau règlement sur la détention et l'imposition des chiens. Le procès-verbal est disponible sur le site internet bossonnens.ch.

Après les souhaits de bienvenue, Mme Anne-Lyse Menoud, Syndique excuse M. Bruno Fischetti, Conseiller communal, ne pouvant pas assister à cette assemblée. Elle précise que les débats seront enregistrés et que la bande sera effacée lors de l'approbation du procès-verbal. Mme Bettina Sager et M. Gilbert Coquoz sont nommés scrutateurs, 23 personnes habilitées à voter sont dénombrées. Il n'y a aucune remarque sur la convocation et son contenu et le procès-verbal de la précédente assemblée approuvé, la lecture n'étant pas demandée.

S'ensuivent les diverses rubriques relatives aux comptes 2016. Concernant le fonctionnement, Mme Menoud exprime la satisfaction du Conseil communal, l'exercice est qualifié de bon, le bénéfice, s'élevant à Fr. 9'054.92, est supérieur à celui ayant été budgété, Fr. 6'631.00. Les amortissements extraordinaires se sont élevés à Fr. 265'648.95. Les recettes se sont élevées à Fr. 6'373.845.27, contre Fr. 6'364'790.35 pour les dépenses. La poursuite de la gestion stricte des finances communales est relevée par Mme la Syndique.

M. Jean-Pierre Vaucher, boursier, effectue la présentation des comptes. Ceux-ci ont été approuvés en séance du Conseil communal le 27 mars et ont été audités par l'organe de contrôle mandaté, la société Herverst, les 27 et 28 mars, la présentation à la Commission financière ayant été effectuée le 29 mars. Seules les rubriques et les variations dignes d'intérêt sont ensuite présentées sur écran. M. Sugnaux est informé que la réserve destinée à la rénovation des installations relatives à l'évacuation des eaux usées s'élève à Fr. 117'114.85. Il n'y a pas d'autre intervention ni de question de l'assemblée.

Passant aux comptes d'investissement, M. Vaucher indique un dépassement de Fr. 25'000.00 pour le poste « Administration », l'équipement en tablettes informatiques s'étant étendu au personnel de cette dernière, la mise en place d'e-mails sécurisés et l'acquisition de modules supplémentaires, tel la gestion électronique des données. L'exercice de l'année écoulée boucle avec un excédent de charges de Fr. 465'115.40, pour Fr. 484'515.40 de charges et Fr. 16'300.00 de produits. L'assemblée n'a aucune question.

M. Vaucher présente également le bilan, la fortune nette se montant à Fr. 2'504'702.28, ainsi que les engagements hors bilan. Cela ne fait l'objet d'aucune remarque ou question.

Le rapport de la fiduciaire ne fait mention d'aucune remarque au sujet des comptes de l'année 2016. M. Daniel Borno,

Président de la Commission, lit le rapport de cette dernière et remercie pour la bonne tenue des comptes par le Conseil communal. Il invite le législatif à approuver les comptes tels que présentés. Mme Menoud remercie pour ces rapports favorables et soumet les comptes à l'approbation de l'assemblée. Les comptes de fonctionnement sont approuvés par 16 voix, sans avis contraire, ni abstention. Il en est de même pour les comptes des investissements.

Mme la Syndique remercie l'assemblée pour son soutien, MM. Fischetti et Vaucher pour la parfaite tenue des comptes, ainsi que la Commission financière pour son appui.

Au point N° 3 de l'ordre du jour figure le nouveau « Règlement communal sur la détention et l'imposition des chiens », l'actuel ne répondant plus aux prescriptions légales en vigueur. Son entrée en vigueur sera effective dès son approbation par la Direction des Institutions, de l'Agriculture et des Forêts.

Les modifications significatives sont l'obligation d'annoncer la détention d'un chien à la commune et la mention des endroits où les chiens sont interdits, comme à l'école par exemple, et doivent être tenus en laisse, dans le centre du village et dans la zone des sports. Il est fait mention de l'obligation de ramasser les déjections, le contrevenant étant passible d'une amende de Fr. 20.00 à Fr. 1'000.00 sous la forme d'ordonnance pénale. L'impôt communal s'élève à Fr. 100.00 par année. Mis en votation, le nouveau règlement est accepté par 22 oui, 0 non et 1 abstention.

Le point 4 est celui des divers. Mme Anne-Lyse Menoud informe l'assemblée que M. Vincenzo Cobucci, employé communal, a été relevé de ses fonctions d'un commun accord. Il sera remplacé par M. Freddy Muser, ce dernier ayant effectué deux remplacements au service de la voirie communale.

L'assemblée est informée également que le dossier de réfection de la route communale de Peireivuat suit son cours, les travaux étant envisagés durant l'été/l'automne prochain.

Concernant la révision du plan d'aménagement local, une séance d'information est prévue cet automne. Quant à l'aménagement de la traversée de localité, du carrefour de la gare à la sortie côté Attalens, une présentation est planifiée pour le printemps 2018. Enfin, la sécurisation du carrefour de la gare fait actuellement l'objet d'une étude.

Mme Menoud invite tout un chacun à aller visiter le nouveau bâtiment du home « Le Châtelet » à Attalens, dont les portes ouvertes se déroulent le samedi 6 mai.

Se référant à un article paru dans Le Messenger, mentionnant la dette par habitant de la commune d'Attalens, M. Raymond Sugnaux désire connaître celle de Bossonnens.



M. Vaucher, boursier, précise qu'elle s'est élevée à Fr. 6'318.00 pour 2015 et à Fr. 6'056.00 en 2016. Il y a plusieurs façons de la calculer, en tenant compte des dettes productives (emprunt pour l'immeuble ancienne cure et loyers encaissés) ou improductives.

M. Michel Goumaz intervient car depuis le nettoyage du bassin de rétention près de chez lui, il est à nouveau confronté à l'arrivée de moustiques, en raison de l'eau stagnante du bassin. Il demande à ce que quelque chose soit fait afin d'éviter une prolifération de ces bestioles.

M. Dominique Cottet, Conseiller communal en charge du dossier, prend note de cette remarque et indique qu'une solution sera recherchée.

Au terme de la séance, Mme Anne-Lyse Menoud demande si l'acoustique est meilleure avec la nouvelle orientation dans la salle, ce qui semble être le cas.

Elle remercie les citoyennes et citoyens présents pour leur soutien, le personnel communal et ses collègues du Conseil et clôt l'assemblée à 21h15 en invitant tout le monde à partager le verre de l'amitié.

FLAMBÉE DES CAS DE ROUGEOLE

Face à la recrudescence de cas de rougeole dans le canton, le Service du médecin cantonal – SMC, indique que seule la vaccination permet de se prémunir et protéger ses proches

L'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP) a dénombré 69 cas depuis le début de l'année contre 15 en 2016 à la même période. Il invite à contrôler les vaccins et les renouveler si nécessaire et souligne l'importance de la prévention pour les nourrissons.

Dans le canton de Fribourg, 13 cas ont été observés, contre 2 en 2016 et 0 en 2015. Parmi ces 13 malades, 9 n'étaient pas vaccinés. En Suisse, la vaccination des enfants contre la rougeole est recommandée dès 12 mois, la coqueluche 2 mois. Si les parents non vaccinés pour ces deux maladies s'infectent, ils peuvent les transmettre à leur enfant. Elles provoquent régulièrement des flambées épidémiques dans le pays et peuvent avoir des conséquences dramatiques.

La rougeole est une maladie très contagieuse et sujette à

complications, il n'y a pas de traitement. Ce n'est pas une maladie d'enfance et les adultes non vaccinés peuvent aussi la contracter, ils sont plus facilement sujets à des complications.

La Suisse applique l'objectif de l'Organisation mondiale de la santé, qui est d'éradiquer la rougeole en Europe. L'importante couverture vaccinale démontre que le pays est en bonne voie d'éliminer cette maladie. Dans le canton de Fribourg, cet objectif est atteint avec 95 % de couverture chez les enfants de 8 ans.

Afin d'endiguer la propagation de la rougeole dans la population du canton, le Service du médecin cantonal a procédé à l'éviction scolaire des frères et des sœurs et des adultes non vaccinés vivant sous le même toit que le ou la malade et fréquentant ou travaillant dans une école, une crèche, un autre milieu d'accueil de la petite enfance, ou dans une institution de santé. Ces évictions, d'une durée de 21 jours après l'apparition de l'éruption cutanée chez la personne malade ont permis de limiter l'épidémie.

LA TRADITION DU 1^{ER} MAI

A Bossonnens comme ailleurs dans le canton de Fribourg, les enfants perpétuent la tradition depuis le 19^e siècle : généralement par groupes mais parfois seuls, ils vont d'une maison à l'autre annoncer l'arrivée du printemps en chansons.

Heureux de ce jour de congé, les jeunes chanteuses et chanteurs parcourent le village à pied ou à bicyclette et sont récompensés par des bonbons, du chocolat ou des petits sous.

Dans les villes, les écoliers se rendent plutôt dans les cafés, les commerces ou restaurants, pour être certains d'être écoutés.

Certains s'accompagnent d'un instrument et l'on voit parfois des enfants porter les habits traditionnels tels le dzaquillon ou

le bredzon. Cela arrive aussi qu'ils chantent en patois, ce qui s'est d'ailleurs produit dans notre village ... clin d'œil à Sami.

En Gruyère, les sociétés de jeunesse, vêtus du costume traditionnel, s'en vont chanter de porte en porte durant la soirée.

Chanter le 1^{er} mai, tradition unique dans le pays, est resté populaire et se perpétue d'année en année. Bien qu'il y ait de moins en moins de chanteurs, découragés par les portes fermées, la tradition est encore bien vivante.

Merci aux enseignants qui la font connaître et apprennent pour l'occasion des chants à leurs élèves !

LUCIEN MOGNETTI



LUCIEN MOGNETTI





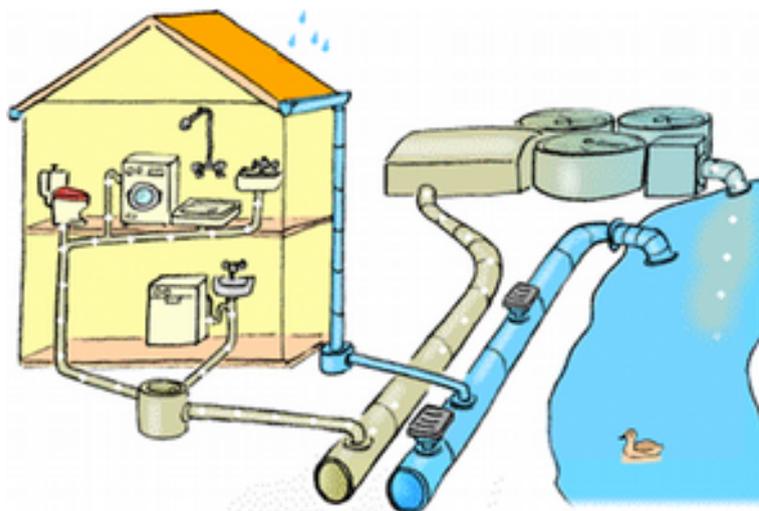
LA BROYE

MARISE ANDRÉ

Cet article prend sa source dans une émission radiophonique sur RTS la Première, CQFD, diffusée le 27 juillet 2015. Un garde-pêche de la région de Payerne évoque son labeur de pisteur de polluants.

La Broye s'écoule sur les cantons de Fribourg et Vaud sur 79 km et fait « frontière » entre Bossonnens et Tatroz (commune d'Attalens) sur environ 4 km. Elle prend sa source au cœur du massif des Alpettes et se jette dans le lac de Morat. Elle a été canalisée, pompée, l'est encore ! Son « état écologique » estimé en aval est moyen à mauvais. Des passionnés s'engagent pour la « sauver ».

Il existe deux réseaux de collecte de l'eau (voir schéma) : les eaux claires et les eaux usées (stations d'épuration). Les eaux claires sont canalisées à partir de toitures et multiples grilles au sol. Le réseau a pour seule fonction d'acheminer les eaux de pluie vers un lac, un ruisseau, un cours d'eau. Ces eaux proviennent bien sûr aussi de zones industrielles.



Canalisations en "séparatif"

Pour éviter qu'en cas d'orage l'eau de pluie arrive en masse dans les stations d'épuration (STEP) – ce qui entrave ou empêche complètement l'épuration de l'eau – la loi suisse sur la protection des eaux demande de séparer le réseau des eaux usées de celui des eaux de pluie. On appelle ce double réseau "séparatif", par opposition au réseau "unitaire" qui mélange les deux sources.

Le réseau séparatif est en train de se mettre en place dans le pays. Mais certaines routes et rues sont si polluées par les poussières de véhicules et les déchets urbains qu'on préfère envoyer les eaux de pluie qui y ruissellent vers une STEP.

Source : <https://www.energie-environnement.ch/maison/salle-de-bains/eaux-usees-et-eaux-claires>

Le bassin-versant de la Broye est large. Si une pollution survient, il est fastidieux d'en trouver l'origine. Ce sont parfois plusieurs centaines de sources, de personnes, potentiellement concernées. Par exemple, laver sa voiture devant chez soi avec un produit polluant produira de la mousse dans la rivière, signe de pollution de l'eau. S'il ne pleut pas, les produits toxiques stagnent ou s'accumulent dans les canalisations et lors de la prochaine précipitation ils vont aboutir dans la rivière et tuer des poissons et autres êtres vivant dans l'eau, dont une multitude de taille infime.



Les polluants les plus fréquents sont les hydrocarbures et les détergents dont le chlore (l'eau de Javel, c'est du chlore dilué ; les gaz orange et moutarde sont aussi dérivés du chlore) principalement utilisé pour le nettoyage forcé de piscines privées, pour le nettoyage chimique des fontaines, celui des façades ou de surfaces planes fait par des gens de passage (nous nous sommes laissés prendre une fois...). Le chlore tue le vivant. Et tous les détergents non bio sont toxiques. Arrivent aussi dans le lit de La Broye les eaux issues des champs, donc des produits phytosanitaires (glyphosate et autres) utilisés par certains cultivateurs. Tout au long de son parcours, elle est alimentée par des ruisseaux qui peuvent aussi être pollués.

Un autre problème pour les rivières vient des tronçons canalisés sans couverture d'arbres, trop peu profonds et sans « petits coins d'eau » où les animaux peuvent se mettre à l'abri. Si la température de l'eau monte à 26 degrés, la vie dans le cours d'eau est gravement compromise. C'est dans la plaine, entre Moudon et Salavaux, que la Broye est canalisée. Elle l'a été parce qu'elle subissait de fortes crues, débordait, formait des marécages et que la culture n'était pas possible dans certains de ses parages. Dans la zone « enfermée » des canalisations, l'eau est peu profonde, il n'y a pas de remous, les produits toxiques se concentrent, le risque est maximum pour le vivant. Et le lac de Morat accueille ce qui reste. Avec le réchauffement que nous connaissons, les perspectives sont pour le moins inquiétantes.



Près de Payerne, il peut y avoir des variations de niveau d'eau très importantes, conséquence des conditions météo et également des prélèvements d'eau faits par des exploitants agricoles pour l'irrigation des cultures. Actuellement, une action mise en place est le creusement de son lit avec la création, si possible, de méandres et de niches pour les poissons ; une interdiction de pompage à partir d'un certain niveau d'eau est applicable.

En 2009, pour la revitaliser, une association a été créée : « Broye, source de vie » avec entre autre pour buts d'informer, de rendre la rivière aux promeneurs et de contrôler le pompage d'eau (site). Depuis 2010, les cantons de Fribourg et Vaud se sont associés pour « re-naturer » (redonner de l'espace à la rivière) les cours d'eau. Cinq secteurs sont délimités : Salavaux, Payerne, Fétigny, Granges-Marnand et la zone alluviale de Villeneuve.

Dans notre région, la Broye est presque saine : 9 sur 10. Mais... en me promenant, au mois de mars, j'ai trouvé en très peu de temps le sac poubelle et son contenu (voir photo) plus un tronçon de fil de fer barbelé, jetés principalement à l'orée du bois. Un peu de respect, s'il-vous-plaît.



PATROUILLEURS SCOLAIRES

LUCIEN MOGNETTI



Ce service a vu le jour il y a une dizaine d'années, lors de la modification de la priorité au carrefour de la gare.

Une quinzaine de personnes assurent la sécurité des enfants au passage à piétons, du lundi au vendredi.

Horaires des patrouilles :

Le matin de 07h35 à 07h55 et de 11h40 à 11h55

L'après-midi de 13h10 à 13h25 et de 15h20 à 15h35

Il n'y a pas de surveillance le mercredi après-midi, ainsi que les jours fériés en semaine et durant les vacances.

Le feu clignotant peut être enclenché par les piétons souhaitant traverser, il suffit d'appuyer sur le bouton se trouvant sur le mât.

Afin d'étoffer l'effectif, nous recherchons encore quelques personnes disposées à donner un peu de leur temps, sans obligation de fonctionner plusieurs fois par jour, une seule patrouille hebdomadaire régulière permettrait plus de souplesse.

Quelques minutes consacrées sont déjà beaucoup, les enfants et le groupe des patrouilleurs remercient d'avance les personnes qui accepteront de s'investir.

Intéressés : n'hésitez pas à contacter le responsable, M. Dominique Wavrant : 021 907 25 81 ou 077 211 01 62





WAVE TROPHY 2017 OU CES MERVEILLEUX FOUS DU VOLANT DANS LEURS (DRÔLES) DE MACHINES. DANIEL GOLAY

C'est en effet mercredi 14 juin dernier que la 5^{ème} étape de l'édition 2017 du Wave Trophy faisait un arrêt à la place de la Condémine à Attalens après que les véhicules aient défilé dans les cours de récréation des écoles de Bossonnens et Attalens afin de se voir attribuer une note par les élèves de ces 2 cercles scolaires. Voyage dans la mobilité de demain.

Partis le matin de Zermatt pour rejoindre Yverdon le soir, une partie de la caravane, soit environ 45 véhicules, s'est arrêtée en Basse-Veveysse pour la pause de midi et recharger les batteries pour certains. Du 9 au 17 juin, c'était la 7^{ème} édition du plus grand rallye de véhicules électriques du monde (WAVE pour World Advanced Vehicle Expedition) qui a parcouru l'itinéraire du Grand tour de Suisse.



Durant cette période, les participants font la promotion de la mobilité électrique de façon ludique. Les villes étapes profitent de cette manifestation pour sensibiliser les adultes et les enfants.

À Attalens, c'était l'occasion de pouvoir tester des vélos et VTT électriques. Il était également possible de faire un petit tour dans une voiture électrique qu'étaient venus exposer les garages Hyundai de Bossonnens et Citroën de St-Légier.



En fin de matinée, les véhicules passaient dans les cours de récréation et les élèves avaient pour tâche de leur donner une note de 1 à 6. Il faut dire que les véhicules les plus performants et les plus originaux ont récoltés les meilleures notes.

Impressionnant en effet de voir le couple de l'équipage N° 130 Fokko & Rikje Bakker descendre de leur véhicule et de constater que le pilote le fait avancer ou reculer avec son téléphone portable.



La voiture Tesla de l'équipe N° 126 de Urs Langenegger et Joerg Diener avec les portes arrières s'ouvrant comme un papillon a également rencontré un vif succès.

Tout comme le véhicule N° 127 « fait maison » de Thomas Bechtiger.



La Tesla Roadster de Markus Dössegger et Martin Wimmer, petite voiture de sport aux performances étonnantes, a également eu les faveurs du public. Ses propriétaires l'ont du reste baptisée « Jules Verne 2.0 » depuis qu'ils ont réalisé le tour du monde en 80 jours.



Bien évidemment que le bilan énergétique de tous ces véhicules sera bien différent en comparaison de la provenance du courant nécessaire à la recharge des batteries. Il ne sera en effet pas le même si ce dernier est fabriqué par des capteurs photovoltaïques installés sur le toit de la maison ou s'il provient d'une centrale à charbon d'Allemagne ou d'une centrale atomique. Bien évidemment qu'il faudra également tenir compte de l'énergie grise nécessaire à la fabrication des batteries.



Mais le progrès est en marche et les améliorations des performances de ce type de mobilité ne cessent de progresser chaque année.

Qu'en pensent les connaisseurs ? Le rédacteur en chef de la Revue Automobile, Martin Mäder, pilotait mercredi la dernière e-Golf de Volkswagen. Verdict : « c'est comparable au même modèle diesel. Fiable, confortable, avec une conduite sportive. Pour les clients, qui déboursent quelque 40'000 francs hors option, l'attrait n'est pas uniquement écologique : 7 à 8 francs par charge pour 300 kilomètres d'autonomie. À vos calculatrices.

Pour une première édition dans nos villages, l'expérience était enrichissante et tant les élèves que les adultes qui se sont déplacés ont apprécié et eu beaucoup de plaisir.

Un tout grand merci aux commissions de l'énergie de Attalens, Bossonnens et Granges ainsi qu'au corps enseignant grâce à qui les enfants ont pu prendre une part active à cette manifestation. Merci également à tous les exposants qui ont répondu présent dans le cadre de l'organisation et le bon déroulement de cette journée.

CAMP RECONNEXION À CHAMPÉRY DU 9 AU 15 JUILLET

Certains de nos jeunes développent une dépendance problématique aux outils électroniques comme les smartphones, tablettes, jeux vidéos, etc. Nous avons tous besoin d'avoir aussi des moments "offline".

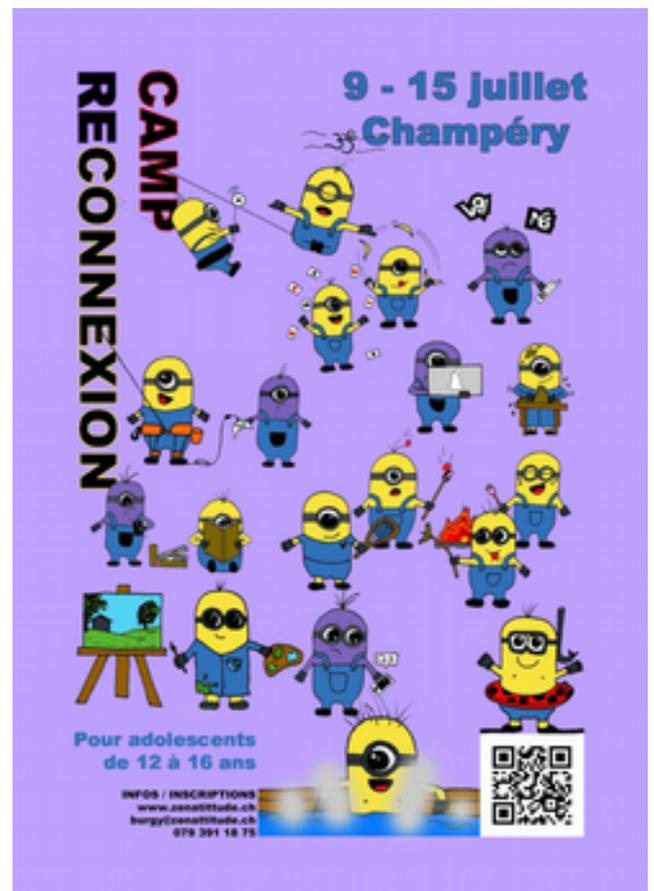
Selon l'enquête 2016 de la Haute école zurichoise de sciences appliquées (ZHAW), 99 % des jeunes de 12 à 19 ans possèdent un téléphone mobile ou un smartphone qu'ils utilisent en moyenne 2h30 par jour en semaine et 3h40 le week-end.

Un des objectifs du camp est donc d'offrir une opportunité de sortir de cette connexion constante et de se "reconnecter" à soi et aux autres avec plusieurs activités ciblées et variées allant de balades, via ferrata, grimpe, ... à des moments de détente (bains thermaux, méditation, yoga acrobatique) en passant par des activités créatrices (peinture, sculpture, tableaux de vision) et d'échanges (ateliers philosophiques, travail sur les émotions) qui donneront à tous des occasions d'apprendre à respecter les opinions d'autrui tout en argumentant pour faire valoir les siennes.

Toutes les informations pratiques sont disponibles sur le site www.zenattitude.ch.

Du dimanche 9 au samedi 15 juillet 2017 à Champéry.

Logement au chalet Joli-Nid. Prix: 450 francs (comprenant transport, logement, repas, activités et autres sorties).



CHARLES COTTET, ARTISTE

HENRI ANDRÉ



Certains citoyens de Bossonnens qui fréquentent le secrétariat de l'administration communale ont pu être estomaqués dès leur entrée et recevoir un direct décoché par le boxeur peint par Charles Cottet. Cette peinture est accrochée au mur juste devant la porte. Mais il n'y a rien à redouter, c'est la fin du match, la main droite est déjà dégantée et à peine esquissée, la corde supérieure du ring sert d'appui à la gauche encore gantée. C'est fini.

Dans la salle de réunion où se tient le conseil communal et où se mitonne le Bosson'Info, une autre toile de Charles Cottet : rebelote pour le sport. La sprinteuse fonce, elle a gagné, les bras se déploient et célèbrent la victoire tant attendue. Ce qui n'empêche pas un regard acéré sur ceux qui sont venus déposer leur bulletin de vote.



Nous voilà plongés dans un des thèmes favoris du peintre : le sport. École de loyauté, de dépassement de soi. N'a-t-il pas écrit : « Il faut avoir le sentiment que ce que l'on va faire doit être et ne sera fait que par soi. Avoir la volonté d'être le meilleur. Il faut « vivre » son métier. » D'autre part, le peintre a fait beaucoup de sport. En témoigne un cliché photographique du FC Bossonnens pris en 1948 et reprenant toute l'équipe de football avec au premier rang, « Charly » Cottet. Il a 24 ans !

Dans le bureau du préfet du district de la Veveysse, c'est une autre facette du talent du peintre qui se dévoile. Chez Charles Cottet, la femme a toujours été un objet d'intérêt. De deux coups de peinture verte, la voilà bâillonnée et réduite au silence.

En guise de commentaires, le spectateur peut y lire : « Ne dites plus... je suis laide ! ... Partez à la découverte de votre vrai visage ». L'ironie est au rendez-vous ! De nouveau, s'y trouvent les coulures, le découpage, les gris propres au peintre.

La signature se fait discrète. D'un tableau à l'autre, elle voyage. « Je me sens gêné par le fait d'introduire un élément qui n'est plus nécessaire graphiquement dans le tableau. Finalement, je l'appose le plus discrètement possible » répond le peintre. Que penser de ce jambage du « h » absent dans les premières œuvres ?





Les plus courageux imiteront le peintre et enfourcheront leur bécane pour admirer l'église d'Ursy et ses vitraux. Cette église nous donne une belle occasion d'admirer des œuvres intégrées à l'architecture et de contempler une autre technique que Charles Cottet maîtrise à merveille, la réalisation de vitraux.

Certains parmi les plus jeunes se demanderont sans doute qui est ce Charles Cottet. Il est né tout près, à Granges. Il fut enseignant à l'École des arts appliqués de Vevey et a construit sa maison à Attalens où il est mort il y a maintenant 30 ans. Mais il est originaire de Bossonnens, où il a aussi vécu : « Charly » pour ceux qui l'ont côtoyé.

Plus d'info : <http://www.charlescottet.com/>

A Attalens, où l'artiste a longtemps habité : autre thème, autre style. Dans le chœur de l'église, deux peintures murales encadrent le maître-autel et le vitrail de Cingria. Le dernier repas de Jésus y est traité en deux fresques : le lavement des pieds d'une part et l'institution de l'eucharistie d'autre part.

Un peu plus haut que l'église, voilà la chapelle de Notre-Dame du Chêne qui peut être le but d'une balade pédestre. Dans la pénombre de l'oratoire, le chemin de croix peint par Charles Cottet orne les murs de la nef.



En première page: buste de bronze de Charles Cottet, réalisé par Bernard Bavaud.

90 ANS DE MADAME MADELEINE AGOSTINETTI

LUCIEN MOGNETTI



Samedi 29 avril 2017, le Conseil communal, représenté par Mme Anne-Lyse Menoud, Syndique, MM. Daniel Golay et Sébastien Piller, Conseillers communaux, accompagnés de M. Lucien Mognetti, secrétaire, se sont rendus au Home « Le Châtelet », afin de fêter le 90^{ème} anniversaire de Madame Agostinetti, qui y séjourne depuis quelques années.

Madeleine Agostinetti apprécie particulièrement la musique classique et la danse. Elle est très coquette : les sacs à main, les rouges à lèvres et les foulards sont ses passions.

Elle affectionne les animaux, elle a possédé un chien durant de nombreuses années, et aime bien parler avec les gens. Lors de son entrée au Châtelet, elle parlait beaucoup de son papa, qui travaillait dans une horlogerie et auquel elle était très attachée.



La délégation communale a été reçue de manière fort sympathique et a partagé avec les résidents de l'étage un chouette apéritif préparé par l'animation. Ce moment de partage a été agrémenté de chants, entonnés à l'unisson : « A la claire fontaine » ou encore « A Moléson », ce fut un réel plaisir.

Vint ensuite la partie officielle, avec une allocution de circonstance, préparée par notre Syndique, lors de laquelle furent remis quelques cadeaux à la jubilaire. Mme Agostinetti adore les fleurs et le chocolat.



Née à Lausanne le 23 avril 1927 dans la famille de M. et Mme Eugen et Adèle Moecklin, Mme Madeleine Agostinetti a élu domicile à Bossonnens en 1989, en provenance de la commune vaudoise voisine d'Ecoteaux. Elle est originaire de Gerra, dans le canton du Tessin.

Mariée à Pierre durant plus de trente ans, elle devint veuve en 2001. Trois enfants sont nés de cette union : Cécilia, qui vit en Norvège, Françoise, habitant Genève et Pierre, résidant à Morges.

Encore bon anniversaire, Madame Agostinetti ! Nos vœux vous accompagnent pour les années à venir.



INAUGURATION DE L'EMS LE CHÂTELET

HENRI ANDRÉ



Samedi 6 mai, temps pluvieux pour les portes ouvertes du Châtelet à Attalens, home médicalisé pour les personnes âgées des communes d'Attalens, Bossonnens et Granges, situé au centre de la localité avec l'église, la poste, une banque, des magasins et un arrêt de bus à proximité immédiate.



C'est l'occasion d'inaugurer l'aile nord, celle qui borde la route, et d'emprunter la nouvelle entrée principale. Réception, panneaux d'information et cafétéria accueillent les visiteurs. De là, ils n'ont plus qu'à suivre les flèches qui ponctuent la visite.



Au premier sous-sol, espace réservé au personnel, sont regroupés des locaux de services, des locaux techniques, la cuisine... Chaque mois s'y préparent 5000 à 6000 repas, pour les résidents, le service à domicile effectué par des bénévoles et les élèves du cercle scolaire Attalens/Granges.



Un grand couloir spacieux borde les chambres du 1^{er} étage (il y en a 42 dans la nouvelle aile). Des dégagements lumineux permettent aux résidents d'apercevoir les environs ou de se reposer en regardant la TV. Les visiteurs peuvent examiner une chambre type. Surprise : c'est celle de Mme Coquoz, la maman de Gilbert qui a longtemps participé à ce journal, elle accueille gentiment ceux qui entrent.



Au sommet du bâtiment, au 3^{ème} étage, une grande terrasse en attique permet de surplomber l'aile sud et de contempler le paysage. C'est à ce niveau que se trouve la chapelle. Elle est éclairée par le vitrail de Charles Cottet, récupéré lors des travaux de démolition de l'ancien bâtiment, et garnie de trois de ses peintures. Pour l'heure, un projecteur rappelle les travaux entamés il y a plusieurs années.



NINA ET SARAH ALLENSPACH

DANIEL GOLAY



Fait amusant à relever dans le corps enseignant de Bossonnens : après avoir eu durant de longues années les sœurs Berthe et Maddy qui se partageaient une classe et qui profitent depuis quelques années de la retraite, nous connaissons actuellement le même schéma en 3H grâce aux sœurs Nina et Sarah Allenspach que nous avons à leur tour interviewées.



Pouvez-vous brièvement vous présenter ?

Nina Allenspach :

Nous avons grandi dans le Nord Vaudois, dans le petit village de Baulmes, au pied de la chaîne du Jura, avec pour voisins le lynx du coin, les chevreuils et chamois, le faucon pèlerin qui nichait au-dessus, et bien sûr, les vaches qui broutaient sous nos fenêtres. Durant ma scolarité, j'ai fréquenté plusieurs écoles dans les villages voisins ; L'Abergement, Champvent, Vuiteboeuf, Orbe... Après mon gymnase à Yverdon, je suis entrée à la HEP de Lausanne où j'ai effectué ma formation. J'ai déménagé en 2010 à Attalens et j'ai commencé à travailler à Bossonnens en 2011. Je vis actuellement à Auboranges avec mon mari et ma fille.

Sarah Allenspach :

J'ai également emménagé à Attalens en 2010. J'habite aujourd'hui dans un petit hameau à Ecoteaux, au milieu des champs et des vaches, un vrai bonheur !

Mon poste à Bossonnens est mon premier poste à 100% depuis la fin de ma formation. L'année dernière, j'occupais déjà un poste à 50% à St-Suplice (VD) en même temps que je terminais ma formation à la HEP. Cette année, je travaille donc à 40% en 3H et à 60% en 1-2H.

Depuis quand aviez-vous fait le choix de devenir institutrice ? Depuis le 1er jour d'école vers 6 ans ou est-ce venu plus tard et comment ?

Nina Allenspach :

Je voulais voyager, être journaliste, peintre animalière, peintre en décors de théâtre, travailler avec des enfants, graphiste, archéologue, art thérapeute, ergothérapeute, puis enseignante en art visuels. Suite à un stage dans l'enseignement du dessin, je me suis intéressée au métier d'enseignante.

En terminant mon gymnase, n'arrivant pas à me décider, je me suis inscrite en ergothérapie, à l'ECAL, à l'Université en français et histoire de l'art et à la HEP. J'ai laissé faire le destin, la HEP fut la première institution à me répondre. J'ai finalement trouvé ce qui me correspondait ; un métier créatif, social et varié.

Sarah Allenspach :

J'ai toujours beaucoup aimé aller à l'école et ai eu d'excellents enseignants. De ce fait, petite, j'ai souvent joué à la maîtresse et voulu le devenir (mais pas seulement : policière, ambulancière, ou encore sage-femme...)

A la fin de ma scolarité, je n'avais pas particulièrement envie de poursuivre mes études, j'avais besoin de quelque chose de concret. J'ai donc fait un apprentissage d'employée de commerce avec maturité intégrée dans une banque. A la fin de mon apprentissage, j'ai été engagée dans cette banque et ai eu l'occasion de partir à Londres et à Zürich.

C'est un métier que j'appréciais beaucoup mais le contact avec les enfants me manquait énormément. C'est pour cela que je me suis inscrite à la passerelle DUBS à Fribourg afin de pouvoir ensuite étudier à la HEP à Lausanne. Je ne regrette en rien mes choix passés, au contraire, mais suis très heureuse d'être enseignante aujourd'hui.

Depuis le début de votre carrière professionnelle jusqu'à ce jour, les impressions et expériences vécues correspondent-elles avec les idées que vous aviez de la profession ?

Nina Allenspach :

Je ne me souviens pas exactement de mes représentations du métier que j'avais en début de formation. J'ai tout de même le souvenir d'avoir été surprise du temps que cela prenait de préparer une leçon. Une leçon peut être vite préparée, mais si on souhaite y ajouter de la créativité, des surprises et de la motivation pour les élèves, cela peut vite prendre du temps.



Sarah Allenspach :

J'ai de la peine à me souvenir de l'idée que je me faisais du métier avant de commencer mes études. J'imagine bien que mes représentations ont changé tout au long de ma formation. La partie dont j'avais sans doute le moins conscience est la partie administrative du métier et le temps à consacrer hors temps de classe.

Je suis très heureuse de mon choix et épanouie dans mon travail donc je pense qu'on peut en conclure que mes idées ne devaient pas être très différentes de la réalité.

De l'âge de 6 ans à la fin de votre scolarité obligatoire, vous étiez élève. Quelle impression cela fait-il de se retrouver de l'autre côté, d'inverser les rôles ?

Nina Allenspach :

J'ai très vite pris plaisir à me retrouver de « l'autre côté ». J'ai de très bons souvenirs de mes années d'école et je me souviens de ma curiosité lorsque je passais devant la porte entrebâillée de la salle des maîtres, ou lorsque je voyais ma maîtresse ou mon maître ouvrir les tiroirs de son bureau, ou écrire si bien au tableau noir.

Sarah Allenspach :

C'est sûr qu'au début, ça fait un peu drôle de se retrouver face aux élèves. Et puis, on s'y habitue et petit à petit ça devient tout à fait normal.

Parlez-nous un peu de la formation de votre métier et de ce que vous en pensez.

Nina Allenspach :

J'ai de bons souvenirs de mes années à la HEP Vaud. La plupart des cours m'ont paru vraiment très utiles, à part peut-être les cours en arithmétique modulaire à l'EPFL, dont je ne comprends toujours pas l'utilité dans ma pratique aujourd'hui...

J'ai aimé l'ouverture, les cours variés pour préparer des généralistes ; psychologie de l'enfant, arts visuels, activités créatrices manuelles, cours à l'ECAL, lecture-écriture,... La partie pratique de la formation (stages dans différents lieux du canton : Yverdon, Eclépens, Lausanne, Prévèrenge, Arnex...) a vraiment très bien complété la formation théorique me permettant de découvrir différentes pratiques, approches et idées.

Sarah Allenspach :

La formation d'enseignant comporte un enseignement théorique, à la Haute Ecole Pédagogique, mais aussi un enseignement plus pratique, en stage. Durant mes trois ans de formation, j'ai suivi des classes une matinée par semaine en première année, puis un jour par semaine et finalement à mi-temps en troisième année. Le reste du temps se déroule à la HEP.

La théorie nous permet d'acquérir de nombreuses connaissances et compétences que nous mettons en œuvre en stage. Mais aussi d'avoir un regard plus expert sur des situations que nous pouvons rencontrer. Je pense que de combiner théorie et pratique est absolument essentiel dans ce métier et je trouve que la combinaison des deux fonctionne bien.



Quelles sont vos passions ou hobbies à côté de votre vie professionnelle ?

Nina Allenspach :

J'aime beaucoup voyager, faire de nouvelles découvertes, dessiner, inventer et illustrer des livres pour enfants et passer du temps avec ma famille et mes amis.

Sarah Allenspach :

En dehors du travail, j'aime passer du temps avec ma famille et mes amis. J'apprécie aussi beaucoup être dans la nature que ce soit en forêt ou en montagne. J'aime marcher, faire du ski et du snowboard. Quand j'ai plus de temps, j'aime beaucoup voyager, partir à l'aventure.

Parlez-nous de l'ambiance de travail. Vous avez une classe d'élèves et partagez néanmoins des moments avec les autres enseignants. Comment cela se passe-t-il ?

Nina Allenspach :

Je ne pourrai pas trouver mieux ! L'école de Bossonnens est une vraie petite famille. J'y ai trouvé des amis sur qui je peux compter, des oreilles attentives, du soutien et des compagnons de fous rires qui égaient mes journées !

Sarah Allenspach :

A merveille ! J'ai des collègues extraordinaires et l'ambiance entre nous est vraiment très agréable. Il y a beaucoup de collaboration, de moments de partage et de conseils. Puis, n'oublions pas les moments plus détendus de discussions et de rigolades ! D'ailleurs, j'ai été très bien accueillie par tous dès le premier jour et je tiens à remercier tout le monde !

Comment et pourquoi avoir choisi Bossonnens ?

Nina Allenspach :

Lorsque j'ai postulé à Bossonnens, j'habitais sur Attalens, le lieu de travail était donc idéal au niveau de la proximité mais aussi parce que je souhaitais vraiment enseigner en campagne. Je ne connaissais pas spécialement Bossonnens, mais la taille de l'école me plaisait bien, ni trop grande, ni trop petite nous permettant d'avoir de bons liens avec tous nos collègues. Le poste proposé était de durée déterminée d'un an, et cela correspondait avec mon envie de partir une année en congé sabbatique par la suite. Lorsque qu'on m'a proposé de m'engager pour une durée indéterminée et qu'on me garantissait de retrouver mon poste après mon voyage dans une ONG à Madagascar, j'ai sauté sur l'occasion !

Sarah Allenspach :

Je connaissais déjà l'école de Bossonnens et les collègues étant donné que ma sœur y enseigne déjà depuis plusieurs années.

C'est donc sans une pointe d'hésitation que j'y ai postulé. De plus, les postes publiés étaient tous les deux dans des degrés que j'affectionne particulièrement. Il s'agissait d'une place idéale pour moi !



Et dans 5, dans 10 ans ?

Nina Allenspach :

S'il y a une belle chose dans la vie, c'est qu'elle nous apporte de belles surprises. Je me réjouis de les découvrir !

Sarah Allenspach :

Je pense qu'aucun de nous ne le sait vraiment. On verra bien ce que l'avenir me réserve ! Mais si je dois m'imaginer dans 5 ou 10 ans, je me vois tout à fait enseigner à Bossonnens. Il n'y a donc pas tellement de raisons qu'il en soit autrement. De plus, je dois dire qu'il y a un chouette esprit de village à Bossonnens. Cela se ressent dans l'investissement des parents, et les relations qui en découlent sont très agréables.

IMPRIMERIE CT-PRINT - M. CHRISTIAN TOLLINET

Artisan important dans la conception et l'édition du livre « Bossonnens...une histoire en quatre temps », chargé de l'impression du journal communal depuis quelques années, et également pour le papier à en-tête, enveloppes, factures et certificats de capacité des électrices électeurs et autres imprimés, M. Christian Trolliet est décédé récemment.

Sa longue collaboration avec notre commune fut très

LUCIEN MOGNETTI



professionnelle et sympathique, mais au fil des années devint des plus amicales. M. Trolliet était un homme aimable, tranquille et compétent. Nous le remercions pour tout le travail qu'il a effectué pour nous.

Nos pensées vont à son épouse Chantal, qui le secondait efficacement dans son activité, ainsi qu'à sa famille.

La commune de Bossonnens et la rédaction du Bosson'Info



GARAGE GAMBIN : UN RÊVE DE GOSSE QUI SE RÉALISE

ROGER METZGER



Depuis septembre 2016, le garage Gambin a ouvert ses portes dans la zone industrielle de Bossonnens.



Yorick Gambin vous y accueille du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h, pour vos réparations, services d'entretien toutes marques, pneus et tout ce qui concerne la mécanique automobile.



Passionné de mécanique depuis son plus jeune âge, Yorick effectue son apprentissage dans les années 2000 au garage Perroud SA à Châtel-Saint-Denis. Il acquiert ensuite une expérience riche d'une dizaine d'années en travaillant chez Amag, Audi et Seat pour revenir ensuite en Veveyse, au garage du Sud.



Ayant grandi à Bossonnens, l'homme de 29 ans est attaché à sa région et pense depuis quelques temps à gérer sa propre entreprise.

Accompagné dans sa passion par son père et des amis, Yorick possède déjà du matériel mécanique pour ses projets personnels : le sport automobile, le drift et le circuit. Quand l'opportunité d'ouvrir sa propre structure se présente, Yorick n'hésite ainsi pas longtemps et ouvre la structure aménagée en zone industrielle.

NOUVELLE DIRECTION POUR LE CHŒUR D'ECOTEAUX

LUCIEN MOGNETTI



Le chœur Ensemble Vocal Intervalles a pris une nouvelle direction. En effet, l'an dernier, après une courte période d'incertitude, la société a repris vie avec l'arrivée d'un jeune et talentueux chef, Loïc Bera.

Après des études de hautbois, Loïc Bera a intégré le Conservatoire Supérieur de Musique de Paris, puis, pendant deux ans, a dirigé divers ensembles durant son échange Erasmus à Munich.

C'est en 2014, lors de son arrivée à Lausanne, que Loïc Bera a découvert la tradition de l'art choral. Il dirige désormais trois ensembles vocaux tout en continuant à se perfectionner en direction d'orchestre à la Haute Ecole de Musique de Berne.

En plus de son amour pour la musique, c'est la solide amitié qui caractérise surtout l'Ensemble Vocal Intervalles. Fort d'une vingtaine de chanteurs provenant des cantons de Fribourg et de Vaud, le petit ensemble poursuit son exploration d'œuvres classiques avec un programme diversifié, composé essentiellement de pièces profanes allant de la Renaissance au 21ème siècle.

Si vous avez envie de chanter, que vous aimez la musique classique et que vous êtes libre le jeudi soir, venez rejoindre le chœur à la salle de gym d'Ecoteaux. Les répétitions ont lieu de 20h à 22h. Bienvenue particulièrement aux sopranos !

Contact : p.king.rojo@bluewin.ch – 021/903 27 04



JOURNAL COMMUNAL AU 9 MARS 2017

CARNET ROSE

Santos Vaz Zoann, fils de Magali, né le 9 février 2017
Zohil Cléa, fille de Dragana et Vladimir, née le 19 mars 2017
Hugon Arianna, fille de Samantha et Bastien, née le 20 mars 2017
Brottet Elias, fils de Marion, né le 17 avril 2017
Cottet Aimy, fille de Catherine et Yvan, née le 19 avril 2017
Arnaut Aymen, fils d'Emilie et Samer, né le 5 mai 2017

ANNIVERSAIRES PARTICULIERS - 90 ANS

Mme Marie-Thérèse Torche, née le 23 août 1927
Mme Marianne Cottet, née le 24 août 1927

ELLE NOUS A QUITTÉ

Mme Frida Dorthe, née le 4 janvier 1939, décédée le 11 juin 2017
--

NOUVEAUX HORAIRES DE LA PRÉFECTURE

Depuis le 1^{er} juin dernier, les horaires de la préfecture de la Veveyse ont changé :

Horaire guichet

Lundi 8h00 à 11h00
 Mardi 8h00 à 11h00
 Mercredi 8h00 à 11h00 – 14h00 à 16h30
 Jeudi 8h00 à 11h00
 Vendredi 8h00 à 11h00

Horaire téléphone

Lundi 8h00 à 11h00 – 14h00 à 16h30
 Mardi 8h00 à 11h00
 Mercredi 8h00 à 11h00 – 14h00 à 16h30
 Jeudi 8h00 à 11h00
 Vendredi 8h00 à 11h00 – 14h00 à 16h30 (16h00 veille de jour férié)

AGENDA MANIFESTATIONS

1 ^{er} août 2017	Fête Nationale	Granges
17 au 20 août 2017	Giron des Jeunesse Veveysannes	Attalens
19 et 20 août 2017	Marche populaire	Attalens
1 ^{er} et 2 septembre 2017	Fête sur l'alpage	Granges

Vous organisez un événement à Bossonnens, cette rubrique vous est réservée !
 Les spectacles, concerts, marchés, expositions et autres manifestations nous intéressent.

Contactez-nous : secretariat@bossonnens.ch ou 021 947 44 88

COMMI SERVICE

Le Rotary Club de Châtel-St-Denis a initié et mis sur pied le projet 'commiService'. Ce nouveau service s'adresse aux personnes à mobilité réduite et consiste à faire les commissions et de les livrer à domicile par une équipe de bénévoles.

Depuis le 1^{er} mars 2017, les personnes âgées, à mobilité réduite ou ayant peu d'entourage du district de la Veveyse ont la possibilité de solliciter cette prestation gratuitement. Un premier contact sera nécessaire afin de définir les besoins et les attentes des personnes intéressées.

Des bénévoles sont à disposition pour prendre en charge vos achats et attendent votre appel au 079 483 73 59 (Mme Florence Richoz).

